ABAPEC

SASU au capital de 1000 euros
Siège social : 17 rue du Blayais, 33600 PESSAC
Immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro 929 592 277
Représentée par son Président associé unique, Monsieur Matthieu DAGRON

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE EN DATE DU 12/03/2025

DÉLIBÉRATIONS

Article 1 - Modification de l'exercice social du 1er janvier au 31 décembre de chaque année

Article 2 - Modification de la fin du premier exercice social au 31/12/2025.

DÉCISIONS

Article 1 : Il faut lire à l'Article 6 des statuts d'ABAPEC : L'exercice social s'étend du 1er janvier au 31 décembre de chaque année » en lieu et place de « L'exercice social s'étend du 1er avril au 31 mars de chaque année ».

Cette décision est adoptée.

Article 2 : Il faut lire à l'Article 6 des statuts d'ABAPEC : « Exceptionnellement le premier exercice social comprend le temps écoulé depuis l'immatriculation de la société au R.C.S. jusqu'au 31 décembre 2025 » en lieu et place de « [...] 31 mars 2025 ».

Cette décision est adoptée.

Le présent procès-verbal, signé par l'associé unique, est établi au siège social le jour de l'adoption des décisions. Il sera reporté dans le registre des décisions de l'associé unique.

Signature de l'associé unique : 

Copie certifiée conforme par le président, le 12/03/2025 au siège social.